



à Combs Rencontre

LE MENSUEL MUNICIPAL – N° 96 – FÉVRIER 2009



Dossier
La rue paisible

@ www.combs-la-ville.fr

Face à la crise, ne pas baisser les bras !



Si l'importance globale de la crise ne fait malheureusement de doute pour personne, la meilleure solution pour y faire face peut naturellement être envisagée de diverses manières, en fonction des responsabilités que l'on doit assumer et des moyens que l'on peut mobiliser pour s'y préparer.

À cet égard, la politique budgétaire que nous avons retenue pour 2009 est significative : des dépenses de fonctionnement encore mieux maîtrisées dans leur définition et dans leur conduite ; des perspectives en investissement tournées délibérément vers le maintien de l'activité des entreprises et donc de l'emploi local, dans le respect d'une maîtrise permanente de notre endettement.

Les récentes décisions gouvernementales en la matière, que je suis fier d'avoir soutenues par ma présence active et mon vote dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale, vont opportunément conforter nos choix et favoriser davantage la réalisation de l'ensemble de nos objectifs.

Ainsi notre décision de ne pas relâcher, en 2009, notre effort d'investissement tous azimuts, va être récompensée par l'attribution à la commune, en application de ces décisions, d'un complément de ressources d'investissement, au titre du Fonds de compensation de la TVA, pour un montant de plus de 450 000 euros.

Cette somme rondelette va nous permettre, dès cette année, de procéder à la réfection de deux terrains extérieurs de jeux :

- aux Quincarnelles, la remise à neuf s'attachera à mettre en œuvre un revêtement souple permettant un jeu de ballon plus confortable pour nos jeunes et moins bruyant.

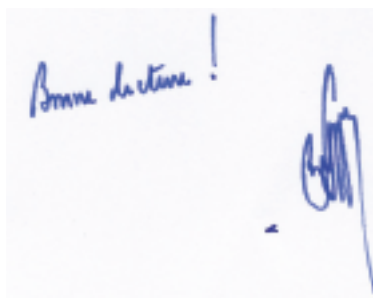
- à Paloisel, elle garantira aux basketteurs qui s'y retrouvent fréquemment une pratique plus sûre et plus respectueuse de la technique propre à ce sport exigeant.

Cette ressource supplémentaire nous conduira par ailleurs à réaliser, plus tôt que nous le pensions, et donc dès cette année, la réfection de la rue du Colonel Fabien, tant attendue depuis de nombreuses années et dont nous avons permis la faisabilité en proposant et obtenant la modification des limites territoriales avec la commune voisine et amie de Quincy-sous-Sénart.

Cette dotation nouvelle participera également, comme nous le recherchons systématiquement, à réduire le recours à l'emprunt et à sauvegarder ainsi l'ensemble de nos marges de manœuvre budgétaires et financières.

Face à la crise, on peut pratiquer l'imprécation, le renoncement ou la dénonciation du bouc émissaire...

Avec la majorité municipale, j'ai toujours préféré l'action !



Votre Maire

Guy Geoffroy



RENCONTRE À COMBS - N° 96 - FÉVRIER 2009

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GUY GEOFFROY

DIRECTION COMMUNICATION MAIRIE DE COMBS-LA-VILLE
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 77385 COMBS-LA-VILLE CEDEX
TÉL. 01 64 13 16 00
WWW.COMBS-LA-VILLE.FR

CONCEPTION GRAPHIQUE : PHILIPPE THERY 01 60 96 61 53
RÉALISATION : MAIRIE DE COMBS-LA-VILLE

IMPRESSION : SCEI 50-54 BD DU COLONEL FABIEN 94200 IVRY SUR SEINE
RCH 34585980

RÉGIE PUBLICITAIRE : C.M.P. 56 BD COURCERIN - 77 183 CROISSY-BEAUBOURG
TÉL. : 01 64 62 26 00

Les élus à votre écoute

Permanences sans rendez-vous, tous les vendredis à l'Hôtel de Ville, entre 17h30 et 19h.

- le 6 février : Bernard Bailly, conseiller municipal délégué et Maryse Palisch, conseillère municipale
- le 13 février : Annick Nicolas, conseillère municipale et Jacques Plantard, conseiller municipal délégué
- le 20 février : Frédéric Périidon, conseiller municipal et Daniel Redstone, maire-adjoint
- le 27 février : Jacques Derré, maire-adjoint et Christian Ghis, maire-adjoint



4 Vie Municipale / Séart

- Nouveaux services en ligne
- Charte de l'accueil

5 Le point sur les travaux

6 Développement Durable

- Les commerçants relais
- Un éco-pôle bientôt sur la ville

8-10 Dossier : la rue paisible

11 Vie dans la ville

- Les vœux du député-maire
- Un cœur de ville pour Combs-la-Ville
- Là où je vis, j'agis !
- Vacances de printemps
- Trait d'Union propose différentes activités
- Contingent communal : la mairie propose
- Une nouvelle secrétaire générale à la Préfecture
- Vacances d'hiver au PAJ et à l'EPA
- Le théâtre forum

17 Vie culturelle

- Le Printemps des poètes
- Exposition : "La collection à travers le timbre"
- Prix "Un livre, une commune" 2009
- Le fonds DVD de la médiathèque

19 Vie sportive

- Rugby : un nouveau président
- Le Marathon de Séart

19 Vie associative

22 La Tribune Libre

23 Vie pratique

● Nouveaux services en ligne

LE SITE INTERNET DE LA VILLE ÉVOLUE.

Depuis vendredi 9 janvier 2009, les Combs-la-Villais peuvent payer leurs factures concernant les crèches, les repas scolaires, ceux des mercredis, les accueils périscolaires, les études surveillées et les demi-journées des mercredis directement sur le site de la ville : www.combs-la-ville.fr. Cette procédure de télépaiement sécurisé n'est pas ouverte aux utilisateurs de CESU ou de bons CAF.

Une page Téléprocédures rassemble, dès la page d'accueil, tous les actes que l'on peut réaliser en ligne, ainsi que tous

les documents à télécharger ou les "modes d'emploi" pour effectuer les diverses démarches administratives. Combs-la-Ville a ouvert le 13 janvier dernier un blog à destination des jeunes : www.clic-la-ville.fr regroupe toutes les informations concernant les structures jeunesse de la ville. L'objectif est de posséder un outil interactif et moderne permettant de créer un lien et de faciliter les échanges avec les jeunes ou entre les jeunes internautes de la ville.

N'hésitez pas, en un clic vous êtes sur www.combs-la-ville.fr



● Charte de l'accueil

Combs-la-Ville a doté progressivement l'ensemble de ses équipements et services publics d'une charte d'accueil des usagers.

PAR CETTE CHARTE, la mairie et ses services s'engagent sur la qualité de leur accueil. Nos services sont à votre écoute pour continuer à progresser et nous vous rendrons compte chaque année des améliorations apportées à la qualité de notre accueil.

Cinq engagements pour mieux vous servir

> Un accueil professionnel : c'est notre métier de vous accueillir, de vous orienter et de vous informer : nous sommes régulièrement formé(e)s afin de vous fournir un service de qualité.

> Un accueil attentif : nous vous accueillons avec courtoisie, avec le sourire et dans le respect de la confidentialité qui vous est due.

> Une réponse appropriée : nos accueils sont personnalisés pour répondre précisément et efficacement à vos demandes dans des délais raisonnables.

> Un accès facilité aux services et aux informations : l'accueil physique et téléphonique ainsi que des documents papier et multimédia (affiches, combs-info, www.combs-la-ville.fr...) vous permettent d'accéder facilement à l'informa-



tion. Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

> Un avis, une suggestion : vos suggestions et remarques nous permettent d'avancer, n'hésitez pas à les exprimer par courrier, email (contact@mairie-combs-la-ville.fr) ou via les cahiers présents dans chaque accueil.

Le point sur les travaux

QUARTIER VIEUX PAYS Crèche parentale



Pendant les vacances de Noël, les fenêtres ont été remplacées dans la salle d'activités de la crèche parentale pour favoriser les économies d'énergie.

Entreprise : Duchateau
Coût : 3 500 euros

QUARTIER BOIS L'EVÊQUE Elémentaire le Chêne



Les portes d'accès au préau ont été remplacées pour favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi que les économies d'énergie.

Entreprise : M.P.O.
Coût : 16 769 euros

QUARTIER BOIS L'EVÊQUE Maternelle le Chêne



Remplacement des chassis fixes en soubassement des fenêtres de l'ensemble de la maternelle dans un souci d'économies d'énergie.

Entreprise : M.P.O.
Coût : 9 011 euros

QUARTIER VIEUX PAYS Elémentaire Paloisel



Remplacement d'une porte pour favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ainsi que des derniers chassis de fenêtres du groupe scolaire pour clore le programme d'économies d'énergie.

Entreprise : M.P.O.
Coût : 25 309 euros

QUARTIER GARE Maternelle Beausoleil



Remplacement de la porte menant au dortoir et du chassis de la fenêtre de la tisannerie afin de réaliser des économies d'énergie.

Entreprise : Duchateau
Coût : 3 100 euros

QUARTIER PRÉVERT Centre Technique Municipal



Pose d'une barrière pour un meilleur contrôle de l'accès au Centre Technique Municipal.

Entreprise : Chopin
Coût : 16 991 euros

QUARTIER PRÉVERT rue d'Icare / rue du bois l'Evêque



Comme cela a déjà été effectué dans le parc de la tour d'Aleron, la rue d'Icare va bénéficier d'une campagne d'éclaircissement de ses taillis, arbres et arbustes plantés de façon trop dense initiale-

ment. Outre une meilleure gestion et sélection des plantations permettant une optimisation de la pousse, cette campagne devrait contribuer à l'amélioration de la sécurité dans ce secteur. Elle constitue une des premières mesures mises en place avant le début de la résidentialisation programmée par le bailleur Trois Moulins Habitat. La campagne d'éclaircissement de la végétation devrait débuter fin février - début mars.

DANS TOUTE LA VILLE

Saluons le travail des équipes des services Techniques qui se sont mobilisées jour et nuit pendant 10 jours pour mener à bien les opérations de salage durant la grande vague de froid. **Rappel** : le sel que possède la commune est réservé au salage du domaine public.

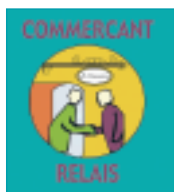
Après le dégel, les voiries communales ont du être reprises à certains endroits



suite aux dégâts causés par le gel. Ici, avenue du Bois l'Evêque.

• La ville et ses commerçants : des ambitions communes

La Ville met en place des commerçants relais chargés de faire le lien entre la municipalité et les commerçants de la commune.



DEPUIS DES ANNÉES DÉJÀ LA MUNICIPALITÉ DÉVELOPPE ses relations avec le commerce de proximité. Dès 2001 elle a constitué un groupe de travail

dénommé "soyons subtils, achetons à Combs-la-Ville", regroupant une fois par mois, les associations locales de commerçants et les chambres consulaires. La mise en place de commerçants relais devrait apporter aujourd'hui un second souffle à ces rencontres tout en étant plus représentatifs de la diversité commerciale sur Combs-la-Ville. Chaque pôle commercial est ainsi représenté autour de la table. Lors de réunions, les questions évoquées pourront toucher des thèmes divers tels que la sécurité, le stationnement, la propreté, la dynamique commerciale...

Le commerçant relais : le poulx du commerce de proximité

Le commerçant relais assure le lien entre les commerçants du pôle commercial qu'il représente et les services de la mairie par le canal du service Développement durable. Il est aussi le relais d'informations concernant toute activité ou animation commerciale auprès de sa clientèle. Enfin il est le représentant des commerçants au sein du conseil de quartier correspondant au secteur du pôle commercial dans lequel il exerce son activité.

Composition des réunions des relais de quartier commerçants

Les commerçants relais ont été désignés après appel à volontaires. Un représentant au moins est nommé sans limite de durée sur chaque pôle commercial. Les réunions des commerçants relais regrouperont ces commerçants (titulaires et/ou suppléants), un représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat, un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie, un représentant du service Développement durable

de la mairie. Ces réunions sont présidées par le maire-adjoint en charge de la Vie commerciale et du Développement Economique, Cyril Delpuech (cf. interview ci dessous).

Les pôles commerciaux

- > Pôle Beausoleil
- > Pôle République
- > Pôle Sommeville/Place de l'An 2000
- > Pôle Vieux Pays
- > Pôle Abreuvoir
- > Pôle Pablo Picasso
- > Pôle Ormeau
- > Pôle marché

Fonctionnement du groupe de travail des commerçants relais

Les commerçants relais sont appelés à se rencontrer au minimum trois fois par an en réunions présidées par le maire-adjoint en charge de la Vie commerciale et du développement économique. Ils pourront être également reçus en rendez-vous ponctuels par ce dernier, pour des questions touchant strictement le pôle représenté. Des réunions d'information touchant des projets d'importance concernant le quartier dans lequel se situe le pôle seront également organisées. Les commerçants relais sont aisément repérables grâce au logo "Commerçants relais" (cf. ci-dessus) créé spécifiquement pour eux.



Cyril Delpuech, maire-adjoint chargé de la vie commerciale

Q. : Pourquoi la commune a-t-elle mis en place des commerçants relais ?

R. : Nous avons souhaité amplifier le partenariat existant depuis 1995 et élargir le groupe de travail mis en place en 2001. Les commerçants étaient alors représentés en réunion par les trois associations de commerçants présentes sur la commune. Or, l'une d'entre elles, l'UCAC a malheureusement cessé ses activités malgré les efforts entrepris par quelques commerçants et la municipalité l'an passé. Avoir des relais sur chacun des sept pôles commerciaux de la commune, pour la plupart d'entre eux en dehors de toute association, nous permet ainsi de renforcer nos relations et notre soutien au commerce de proximité. Cette démarche accompagne naturellement la création des conseils de quartier.

Q. : Qu'en attendez-vous ? Quels sont les projets à moyen ou long terme avec eux ?

R. : Poursuivre le dialogue et le travail dans cette relation de confiance que nous avons avec eux ! Ces acteurs de terrain que sont les commerçants seront évidemment associés à la réflexion de tous les projets les concernant ou concernant leur quartier. Je pense bien sûr au marché mais aussi par exemple à la rénovation programmée de la place Gaston Deferre au Centre Commercial Pablo Picasso. Je souhaite aussi réfléchir très rapidement avec les commerçants relais à toute animation ou opération fédératrice de l'ensemble des commerces locaux. Ces réunions seront l'occasion d'aborder des sujets "de fond" pouvant concerner leur quotidien, selon le souhait et la demande des commerçants, avec l'appui de nos deux chambres consulaires.

EN BREF

Les congès d'hiver des boulangers

> La boulangerie Antoine sera fermée du 23 février au 2 mars 2009 inclus.

> La boulangerie Baligout sera fermée du 14 février au 25 février 2009 inclus.

Les autres boulangeries de la ville restent ouvertes. Il est également possible d'acheter du pain sur le marché le mercredi et le samedi matin ainsi que dans les magasins d'alimentation générale (Intermarché, Ecomarché, ED et Franprix).

Plan de prévention des risques d'inondation

L'arrêté interpréfectoral du 6 novembre 2008 prévoit l'établissement d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation (PPRI) de la vallée de l'Yerres dans les départements de Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-de-Marne. La commune de Combs-la-Ville est concernée par cette étude.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Il est rappelé que par délibération du 7 Juillet 2008, le Conseil Municipal de Combs-la-Ville a décidé de prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols afin d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme et a défini les modalités de la concertation. Dans ce cadre, la municipalité a le plaisir de vous convier :

- > à visiter l'exposition située en mairie et à noter vos observations dans le registre de concertation prévu à cet effet,
- > à assister à une réunion publique qui se tiendra en mairie le lundi 2 mars 2009 à partir de 20h30 dont l'objet est notamment de présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document qui définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble de la commune.

Renseignements : 01 64 13 16 14

Un écopôle bientôt sur Combs-la-Ville

Le premier Ecopole d'Ile-de-France se situera de part et d'autre de la Francilienne sur les communes de Combs-la-Ville, Lieusaint et Moissy-Cramayel. Le but est de fédérer sur un site unique des entreprises dont les activités sont liées au développement durable.

C'EST UN PÔLE UNIQUE d'entreprises dédiées aux éco-activités et aux activités éco-responsables, notamment dans le domaine des énergies renouvelables. Un pôle recherche, développement et formation verra également le jour par la suite. Sur 300 ha, ce parc d'activités nouvelle génération intégrera

sera amené à débiter définitivement sur ces dossiers dans les semaines à venir.

Les aménagements retenus

Les partis pris d'aménagement retenus pour la ZAC « Les Portes de Sénart » et la ZAC "le Charme" sont les suivants :

> *le Charme* : programme d'une surface

tiel pour la création d'un pôle de services. La zone de la Motte et les bois existants pour une surface de 335 000 m².

> *les Portes de Sénart* : programme d'une surface totale d'environ 579 500 m² (hors voiries RN 104 – RD 57) qui se décomposera en 50 000 m² de voiries, 204 000 m² d'espaces verts et de bassins, 23 000 m² pour l'aire d'accueil des gens du voyage (déjà ouverte), 302 500 m² d'espaces cessibles (elles autoriseront 160 000 m² de SHON au maximum), un emplacement préférentiel pour la création d'un pôle de services.

Des activités diverses mais de Haute Qualité Environnementale

Dans les deux ZAC, les surfaces cessibles seront dédiées à des activités diversifiées : industrie, tertiaire, artisanat, showroom, commerce. L'accès principal se fera par le diffuseur n°24 sur la Francilienne qui assurera une véritable entrée/sortie de l'ensemble du projet d'Ecopôle. Un développement économique durable sera mis en oeuvre par une démarche de Haute Qualité Environnementale ciblée en particulier sur la performance énergétique, l'intégration dans l'environnement, la valorisation des espaces naturels environnants, la gestion des eaux de pluie et des déchets... Les circulations "douces" (piétons et cycles) seront privilégiées et une emprise sera réservée pour une ligne de transport en commun en site propre le long de la RD 57. Cette première tranche de réalisation de l'Ecopôle sera prolongée dans l'avenir sur un second secteur (cf. sur le plan extension future).



la protection de l'environnement directement dans sa conception et sa gestion au quotidien. Il rassemblera les sites du "Charme" et des "Portes de Sénart". Les objectifs et les modalités de la concertation des deux sites ont été adoptés par délibération du conseil municipal le 10 juillet 2006. Cette concertation a débuté le 29 janvier 2007 et s'est clôturée le 15 novembre 2008. Elle a consisté dans un premier temps en la mise à disposition du public d'un registre d'observations accompagné d'un dossier de concertation, puis en la mise en oeuvre d'une exposition en mairie. Le 15 décembre 2008, le Conseil municipal a donné un avis de principe favorable à l'approbation des dossiers de création des Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dites "Les Portes de Sénart" et "Le Charme". Il

totale d'environ 999 500 m² (hors voiries RN 104 – RD 57) qui se décomposera de la manière suivante : 44 000 m² de voiries, 174 300 m² d'espaces verts et de bassins, 445 700 m² d'espaces cessibles (elles autoriseront 220 000 m² de SHON au maximum), un emplacement préféren-

Réouverture de la poissonnerie

Le centre ville de Combs-la-Ville possède de nouveau une poissonnerie. Elle a ouvert ses portes le 27 janvier dernier. La municipalité souhaitait depuis longtemps retrouver cette enseigne dans sa ville. Après plus d'un an d'attente, c'est chose faite. Située 4 place de l'An 2000, le magasin se veut être un véritable commerce de proximité, complémentaire des magasins de métiers de bouches présents dans l'une des principales "artères" commerçantes de la ville.

Monsieur Thierry Bouleau vous invite à venir découvrir son établissement ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et de 16h à 19h30 et le dimanche de 9h à 13h.





Pour améliorer encore la sécurité sur les routes de Combs-la-Ville, le député-maire Guy Geoffroy a souhaité faire de l'année 2009, l'année de la prévention routière. Une campagne de communication d'envergure nourrie d'informations mais aussi d'actions concrètes a commencé début janvier et durera toute l'année 2009. L'objectif est que chacun prenne ses responsabilités dans ce domaine pour que l'harmonie règne dans nos rues !



B IEN DES CONFLITS ont pour origine des problèmes liés à la voiture, comme si cette dernière représentait une ultime affirmation de soi et une conquête de l'espace commun que chacun chercherait à s'approprier au détriment des autres. Ce rapport de force permanent qui ne laisse pas suffisamment de place à la courtoisie et au respect, s'exerce souvent au détriment des plus faibles et des plus fragiles. Il y a bien des raisons de perdre la vie, c'est trop bête de mourir ou de se blesser sur la route alors qu'une prise de conscience des responsabilités de chacun pourrait permettre de diminuer les risques. À Combs-la-Ville, on n'est pas victime de la route plus qu'ailleurs mais pas moins non plus. La prévention et la prise de conscience sont partout, en permanence, d'actualité et même les conducteurs les plus aguerris, ont besoin de petits rappels concernant le code de la route car personne n'est à l'abri !

De nombreuses actions sont déjà engagées

Depuis plusieurs années déjà, la commune mène des actions de prévention routière ciblées vers des catégories pré-

cises de la population. De nombreux groupes ont déjà été touchés de près ou de loin par ce biais.

Pour les 5-10 ans, la police municipale intervient dans les écoles et les centres

Des constats chiffrés à Combs-la-Ville :

En 2007 :

- 3995 timbres amende délivrés (+ 6,28% par rapport à 2006) répartis comme suit :
- 54 infractions liées à la vitesse (+ 8% par rapport à 2006)
- 510 infractions liées à la circulation routière (+ 2,62% par rapport à 2006) dont :
 - 273 pour la non-apposition ou l'apposition d'un certificat d'assurance non valide
 - 69 pour usage d'un téléphone en conduisant
 - 28 pour inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau « STOP »
 - 26 pour non-port de la ceinture de sécurité par le conducteur
 - 25 pour circulation sans contrôle technique périodique
 - 20 pour inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant
- 136 infractions liées au stationnement abusif / véhicules ventouses (+ 13,33% par rapport à 2006)
- 3295 infractions liées au stationnement (+ 6,60% par rapport à 2006) dont :
 - 162 sur un trottoir, passage ou accotement réservé aux piétons
 - 90 sur voie spécialement désignée par arrêté
 - 49 sur emplacement réservé aux GIG / GIC
 - 47 sur emplacement réservé aux véhicules affectés à un service public

En 2008 :

- 39 accidents corporels dont 19 blessés légers et 20 blessés graves

de loisirs avec comme point d'orgue le Challenge départemental de la prévention routière. Ces actions ont lieu toute l'année dans les huit groupes scolaires de la ville avec pas moins de 1744 enfants concernés. Tous les agents de la police municipale reçoivent la formation spécifique de moniteur d'éducation routière pour remplir ces missions. Ce travail est très prenant puisqu'il nécessite en moyenne deux demies journées (théorie + pratique) d'intervention par classe soit 132 demies journées sur l'année scolaire 2007-2008. Les actions à l'égard de ce public sont les plus développées, les plus efficaces et constituent la base principale de la politique de prévention routière menée par la ville. Les agents de la police municipale se rendront dans toutes les écoles primaires, mais aussi dans les centres de loisirs et animations de quartier, entre janvier et juin 2009 pour mener des opérations de prévention routière. Pour les parents des enfants des écoles élémentaires, des actions ont lieu devant les écoles à partir d'outils de l'association départementale de la prévention routière.

Pour les 10-25 ans, des actions multiples de prévention ont été menées par la police municipale et le service Prévention pendant les Estivales par exemple ou à l'Espace Pré-Ados sur le danger que représentent les minis motos, ou encore à la MJC sur les ris-

Une réflexion lancée rue de la Polynésie

Les habitants de la rue de la Polynésie ont été confrontés à plusieurs reprises à des problèmes de stationnement et de circulation aboutissant parfois à l'impossibilité d'effectuer le ramassage des ordures ménagères. Outre un récent appel au bon sens et au respect de la réglementation, le député maire a souhaité engager une réflexion sur d'éventuels réaménagements. Plusieurs propositions ont été faites en concertation avec, entre autres, les services techniques et la police municipale :

- > interdire le stationnement dans les rampes d'accès et l'empêcher par un aménagement approprié,
- > accentuer ou repositionner la signalétique au sol et verticale,
- > poursuivre les contrôles de la police municipale, ces contrôles pouvant aboutir à la mise en fourrière du véhicule gênant.

Les travaux nécessaires seront réalisés d'ici le printemps.

Deux nouveaux policiers municipaux et un ASVP ont été recrutés

Deux nouveaux agents de police municipale ont été recrutés fin 2008. Leurs missions : renforcer et développer une police de proximité auprès des citoyens, des commerçants et mener des actions préventives sur l'ensemble de la commune. Jean-Christophe Confort et Xavier Rombeaux portent par leur arrivée, l'effectif de policiers municipaux à six.

Originaire de Nîmes, **Jean-Christophe Confort**, 43 ans, est issu de la Gendarmerie où il été rattaché à la sécurité de l'Assemblée Nationale. En intégrant les rangs de la police municipale, il souhaite développer une police de proximité, accentuer et développer les actions de prévention notamment grâce à une présence accrue sur le terrain qui permet un contact privilégié avec les commerçants et la population.



À 34 ans natif du Val d'Oise, **Xavier Rombeaux** opère lui aussi un changement dans sa vie professionnelle. Auparavant sapeur pompiers de Paris, il souhaite amener avec son expérience, un savoir faire dans le domaine préventif mais aussi dans la sécurité des personnes et des biens. Outre les contrôles de stationnement et les contrôles routiers et de vitesse, les policiers municipaux ont pour missions essentielles l'ilotage et le contact avec la population, la surveillance générale de la voie et des espaces publiques, les interventions ponctuelles lors des manifestations municipales, la surveillance des points écoles et du marché. Ils sont également chargés de faire respecter les arrêtés municipaux et de mettre en oeuvre les Opérations Tranquillité Vacances.



Kamel Mouas rejoint la police municipale en tant qu'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) chargé de faire respecter les règles de stationnement. La commune compte désormais deux ASVP. À 32 ans, cet ancien agriculteur au parcours atypique, a d'abord dirigé un grand magasin avant de se tourner vers la police municipale. Homme de terrain et de contact, papa d'une petite fille de 13 mois, il exerce les missions d'ASVP sur la commune de Montrouge avant de se présenter à Combs-la-Ville pour se rapprocher de son domicile.

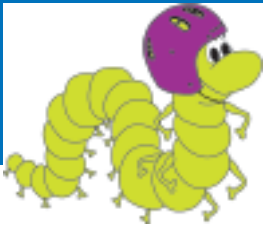
ques de l'alcool et du cannabis au volant. Pour les plus de 60 ans, l'action "Seniors au volant" menée par la police municipale permet un rappel du code de la route bien utile ainsi qu'une prise de conscience des risques encourus lorsque la vue et les réflexes diminuent.

Le personnel municipal est également concerné. Aussi, des actions de sensibilisation sur la vitesse, le port de la ceinture... ont déjà été organisées. Une action autour du code de la route devrait l'être prochainement.

Pour tous les conducteurs en général, le Bureau Information Jeunesse et la Police municipale organisent tous les ans au mois de juin, une Journée sécurité routière avec toujours le même objectif : sensibiliser aux dangers de la route et responsabiliser les conducteurs. De même, tous les ans dans le cadre de la Semaine nationale de la sécurité routière, durant deux jours, une opération

«Lumières et vision » vous permet de faire contrôler gratuitement vos optiques par la police municipale. De nombreuses actions sont donc engagées. Un constat a été réalisé pour les améliorer et examiner les manques.





Trois groupes d'utilisateurs de la rue ciblés prioritairement

Trois groupes d'usagers de la route seront plus particulièrement sensibilisés. Les cyclistes, les conducteurs aux abords des établissements scolaires ainsi que les jeunes utilisateurs de deux-roues.

LES CYCLISTES TOUT D'ABORD, très nombreux dans notre commune, qui sont des utilisateurs de la route fragiles, qu'il faut respecter. Ces derniers doivent également respecter les règles du Code de la route pour un partage harmonieux de la route entre tous ses utilisateurs. Des actions de prévention devraient être menées en partenariat avec les associations de cyclistes de la ville.



Les cyclistes, groupe prioritaire, à la fois pour les protéger et pour les inciter à mieux respecter les règles du code de la route. Photo réalisée avec le concours du Cyclo Club de Combs-la-Ville que nous remercions.

Aux abords des établissements scolaires les conducteurs se doivent d'être particulièrement prudents pour protéger les enfants. Ceci est également valable à proximité des collèges et des lycées. Des aménagements urbains vont être réalisés par la commune aux abords du collège les Aulnes afin d'améliorer la sécurité notamment au niveau du passage piéton avec la mise en place de "coussins berlinois". Mais chacun doit prendre conscience de ses responsabilités que ce soient les enfants eux-mêmes, mais aussi les parents qui les déposent ou les automobilistes roulant à proximité. Enfin, une attention particulière sera portée vers les jeunes utilisateurs de deux-

roues. Des actions de sensibilisation existent déjà comme nous l'avons dit plus haut. D'autres devraient être menées notamment fin mars lors des portes ouvertes des lycées par exemple pour l'entretien des deux-roues. Bien entendu les actions à l'égard des autres conducteurs se poursuivront.

Les thèmes de l'année !

Chaque mois de l'année des thèmes seront abordés et développés sous la forme d'un document A4 que vous recevrez avec le journal municipal *Rencontre*. Le thème du mois de janvier concernait le stationnement dans l'esprit : « stationner... mais sans déranger ! » Des affiches ont été posées dans les panneaux d'affichage pour illustrer le thème. Avec ce numéro de *Rencontre*, le deuxième thème décliné concerne le port du casque. Rappels utiles du code de la route, peines encourues en cas d'infraction,



Le thème développé au mois de février : "Porter un casque... éviter la casse !" Photo réalisée avec le précieux concours de Marina que nous remercions.

conseils malins, le document joint à ce numéro se veut pédagogique et incitatif. Chaque mois un nouveau thème donc et des actions s'y rapportant.

Le nouveau disque de stationnement européen !

Combs-la-Ville vous offre en avant-première le nouveau disque de stationnement européen (cf. image) ! Il est en vigueur depuis un arrêté du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités locales, paru au Journal Officiel le 21 décembre 2007.

Il ne fonctionne plus avec des plages horaires mais suivant l'heure d'arrivée uniquement. Aussi, avec ce nouveau système, chaque commune devra décider du temps de stationnement autorisé sur différents secteurs de la commune. Le temps choisi sera indiqué sur les panneaux de signalisation de stationnement.

L'ancien disque reste valable jusqu'au 31 décembre 2011. Etant donné que les deux disques vont coexister pendant quelque temps, nous vous conseillons pour le moment de n'utiliser le disque européen qu'à Combs-la-Ville où le temps de stationnement en vigueur en zone bleue est de 1h30 de 9h à 11h30 et de 14h30 à 19h (ex : arrivée à 9h10, stationnement autorisé jusqu'à 10h40). Extension du temps autorisé de stationnement en zone bleue de 11h30 à 14h30 et de 19h à 9h (ex : arrivée à 11h, stationnement autorisé jusqu'à 14h30).

Les disques sont disponibles à l'accueil de la mairie.



● Les vœux du maire

Une année 2008 faite de “hauts et de bas”, une année 2009 pleine de projets nouveaux et l’annonce d’un scoop pour donner un coup de pouce au financement de ces projets.

En adressant ses vœux *“de solidarité, de sécurité, de réussite et de gentillesse”*, le député-maire Guy Geoffroy, mettait un terme à son discours prononcé le lundi 12 janvier 2009 devant un parterre composé entre autres de Colette Desprez, la nouvelle Sous-Préfète, secrétaire générale de la Préfecture de Seine-et-Marne (cf. portrait p. 15), de Jean-Jacques Fournier, Président du SAN et des personnalités locales. Evoquant l’année écoulée, Guy Geoffroy se félicita de l’expérience de son équipe qui put rapidement se mettre au travail après les élections municipales, afin d’assurer la continuité. Revenant sur 2008, il mit ensuite trois évènements en exergue. L’annulation du Plan Local d’Urbanisme tout d’abord, dont il a rappelé l’historique, non sans ironie, réaffirmant qu’il *“assumait totalement ses choix”* et notamment celui de protéger le plateau d’Egrenay. Le nouveau PLU – qui bénéficiera d’un toilettage positif - devrait être approuvé par le Conseil municipal au printemps 2010. Le député-maire est ensuite revenu sur les *“trop nombreux braquages”* de ces derniers mois qu’il a qualifiés *“d’insupportables”* à l’égard des commerçants. Il a rappelé la responsabilité des élus d’être aux côtés des commerçants, évoquant notamment la mobilisation des maires du SAN qui ont fait part de leurs inquiétudes à l’Etat. Il a salué ensuite l’action de la police et de la justice qui a permis de mettre en examen les deux

auteurs du braquage de la boulangerie Antoine rue Sermonoise. Il a ensuite abordé un point positif : le Centre Educatif Fermé, réaffirmant qu’il en restait un militant convaincu : *“Malgré quelques vicissitudes compréhensibles au départ, nous sommes contents que le projet soit désormais en cours de réalisation et nous sommes fiers d’assumer nos responsabilités pour tenter de prévenir la délinquance et de prendre en charge les jeunes dans un parcours adapté (...)”* L’ouverture du centre est prévue pour la rentrée 2010 (cf. article dans Rencontre n°95).

En 2009 : une urbanisation raisonnable et maîtrisée

Pour combattre les critiques qui lui sont faites sur les programmes immobiliers en cours sur Combs-la-Ville, le député-maire Guy Geoffroy, a démontré, chiffres à l’appui, que *“la population n’a jamais aussi peu augmenté que depuis qu’il est maire”* (cf. encart). Il a réaffirmé qu’il s’en tiendrait à ce qu’il avait toujours annoncé depuis 1995 c’est-à-dire environ 23 000 habitants pour Combs-la-Ville à l’horizon 2015. Il a ensuite rappelé les 23,4% de logements sociaux à Combs-la-Ville ainsi que sa volonté de les favoriser autant que possible sans pour autant négliger l’accession à la propriété.

Des projets à mettre en oeuvre

Le député-maire Guy Geoffroy est ensuite revenu sur quelques grands projets prévus. Les premières réunions des Conseils de quartier auront lieu début février. La mise en place du Conseil Communal des Ados avance avec pour objectif d’en faire : *“un outil de proximité et de travail pour mieux les (les jeunes) entendre, mieux les comprendre, et mieux les former à leur futur métier de citoyen”*. En ce qui concerne la Coupole, *“Combs-la-Ville est fière d’accueillir depuis plus de 20 ans les 2/3 des activités de la Scène nationale et lui verse une sub-*



vention conséquente chaque année”. La réflexion est engagée sur le devenir du bâtiment avec pour objectif de faire de ce lieu : *“un outil pour développer l’ensemble des activités culturelles sur Combs-la-Ville”*. Enfin, pour la piscine la réflexion est également engagée quant à sa rénovation avec l’idée, là aussi, de prendre le temps nécessaire pour écouter, concerter, réfléchir et bâtir un budget à la hauteur de l’enjeu.

Combs-la-Ville armée pour 2009

Guy Geoffroy redit sa fierté d’être le maire d’une ville dont les taux de fiscalité sont inférieurs de 5,7% à ceux de 1995. *“Nous avons les bases par habitants parmi les plus faibles, notre endettement est la moitié de celui le plus élevé en Ville Nouvelle (...)”*. Enfin, le député-maire Guy Geoffroy, qui avait gardé le scoop pour la fin, annonce que l’Assemblée Nationale a adopté un dispositif nouveau qui va permettre aux collectivités qui en 2009 effectueront un volume d’investissements supérieur à la moyenne des années 2005, 2006 et 2007* de recevoir de l’Etat le FCTVA (Fond de compensation de la TVA) de 2008 en plus de celui de 2007. Ce qui signifie que Combs-la-Ville devrait recevoir de l’Etat en 2009, 450 000 euros de plus, permettant ainsi de diminuer le recours à l’emprunt et entre autres, de rénover deux terrains de jeux celui des Quincarnelles et celui de Paloisel.

En 2009, Combs-la-Ville est donc bien armée pour faire face à la crise et poursuivre les chantiers ouverts dans la réflexion et la continuité. Pas de dépenses inutiles que des dépenses nécessaires !

**Finalement l’année 2004 sera également prise en compte.*

Evolution de la population depuis 1999

- > à Brie-Comte-Robert : + 10%
- > à Lieusaint : + 46,89%
- > à Moissy-Cramayel : + 16,26%
- > à Pontault-Combault : + 5,39%
- > à Combs-la-Ville : + 3,49%
- > à Savigny-le-Temple : + 13,16%

Evolution de la population sur Combs-la-Ville selon l’INSEE

- > 1968-1975 : de 6192 à 11 093 habitants soit + 79,15% soit + 11,3% par an
- > 1975-1982 : de 11 093 à 13 759 habitants soit + 24,03% soit + 3,4% par an
- > 1982-1990 : de 13 759 à 19 973 habitants soit + 44,47% soit + 5,56% par an
- > 1990-1999 : de 19 973 à 20 953 habitants soit + 4,91% soit + 0,54% par an
- > 1999-2008 : de 20 953 à 21 828 habitants soit + 4,17% soit + 0,46% par an

● Un cœur de ville pour Combs-la-Ville

Combs-la-Ville est depuis le 16 décembre 2008, labellisée « Pôle d'excellence de cœur de ville » par le jury national du Concours National des Villes pour son projet ambitieux de création d'un véritable cœur de ville du marché à la place de l'église. La remise des prix a eu lieu lors d'une cérémonie présidée par Christine Boutin, ministre du logement et de la ville et en présence des 72 lauréats sur 121 villes candidates.

COMBS-LA-VILLE A UNE HISTOIRE qui a contribué à son urbanisation progressive. Au fil des années, la commune s'est développée de manière linéaire, selon une « rue village » où s'est organisée l'activité commerciale. L'urbanisation s'est développée à partir de ce centre, de manière hétérogène, faisant cohabiter quartiers pavillonnaires et ensembles immobiliers collectifs sans organisation ni rationalité. Le député-maire de Combs-la-Ville, Guy Geoffroy, a engagé ces dernières années une profonde réflexion en matière de réaménagement du centre ville afin de recréer un territoire de centralité. Pour atteindre cet objectif, un projet d'aménagement portant sur trois sites phares : le pôle « gare – marché couvert », le pôle « place de l'An 2000 – Brandons » et le pôle « mairie-église », a été lancé. L'idée est de permettre une réorganisation de ces trois pôles centraux en un tout cohérent et dynamique sur le plan commercial et administratif.

Un espace de centralité dynamique

Le projet s'organise sur cet axe de centralité, en traitant ses deux extrémités que sont le marché couvert et la place de l'église. Une approche de « design urbain » renforcera cette notion de rue village selon une approche plus qualitative et plus fonctionnelle des espaces publics qui répondront à des fonctionnalités claires (cheminement, stationnement, voirie...). Les espaces partagés assureront la transition entre les espaces publics et privés tout en invitant les habitants et les usagers à s'approprier ces lieux selon des modes d'échanges urbains pré-établis. La reconstruction du marché couvert signalera de manière forte l'entrée du secteur commercial de Combs-la-Ville.

Un espace de mixité sociale et de publics

La commune compte plus de 20% de logements sociaux et le projet doit per-



Le 16 décembre 2008, le député-maire Guy Geoffroy a reçu le prix « Pôle d'excellence cœur de ville » au nom de Combs-la-Ville des mains de Christine Boutin, ministre du logement et de la ville.

mettre la reconstitution d'un programme de logements collectifs locatifs sociaux dont l'obsolescence impose des mesures rapides de rénovation dans une perspective de mixité. La ville souhaite ainsi reconstituer, tout en l'augmentant légèrement, le nombre de logements de la résidence des Brandons, en réalisant l'opération sur deux sites : l'actuel quartier des Brandons et le marché couvert. Mixité des publics également par la présence future dans cette zone de centralité, d'un ensemble intergénérationnel à vocation sociale comprenant un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de 54 lits dont 26 réservés aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer, un nouveau foyer résidence pour personnes âgées de 32 logements, une résidence habitat dédiée aux personnes âgées comportant 30 logements et un équipement d'accueil de la petite enfance.

Patrimoine et développement durable

La commune développe une politique active en matière de développement durable depuis longtemps déjà. Aussi, le projet prendra nécessairement en compte les dispositifs actuellement labellisés, et renforcera l'identité paysagère de ces nouvelles opérations, par des exigences marquées dans ce domaine et une approche

plus rationnelle des espaces libres. Les liaisons douces renforceront les liens entre les quartiers. Le projet de réaménagement de la place de l'église, en particulier, s'inscrit dans le cadre et dans l'esprit de la préservation du patrimoine briard associé au quartier historique du « Vieux Pays ».

Concertation et gouvernance locale

Pour chacun des trois pôles concernés par le projet, les habitants, entreprises, associations... ont été associés à chaque étape de la réflexion engagée. La mise en place d'outils de concertation sur la ville a progressé au rythme des évolutions des projets menés depuis la constitution de groupes de travail fin des années 90 à la mise en place d'ateliers de concertation dénommés « rue paisible » en passant par toutes les opérations de concertation menées dans le cadre de l'Agenda 21. Aujourd'hui, la commune poursuit cette politique de gouvernance locale par la nomination de commerçants relais, chargés de faire le lien, sur des dossiers d'importance, entre la municipalité et les commerçants. Ces commerçants relais seront associés à la plus récente des démarches engagées en matière de démocratie de proximité : la création de cinq conseils de quartier.

Calendrier prévisionnel

Ce projet en est à la première phase : celle de la création de la ZAC multi-sites (trois sites dans le cas présent) et de la concertation préalable à cette étape. Celle-ci coïncide avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme dont l'approbation est prévue au printemps 2010. Une fois le PLU approuvé, ce projet entrera dans sa seconde phase : celle du début de réalisation des aménagements d'ensemble et de la construction immobilière, une fois les permis de construire correspondants obtenus. Cette seconde étape devrait intervenir en 2011 – 2012.

• Là où je vis, j'agis !



Impliquer les habitants dans la vie de la ville, tel est le véritable enjeu des Conseils de quartier. Une cinquantaine de personnes a répondu présente pour relever le défi vendredi 23 janvier 2009 à l'hôtel de ville et assister au tirage au sort des représentants des collèges habitants et des collèges associations et professionnels des cinq conseils de quartier. 82 candidatures avaient été présentées, 74 d'entre elles ont été tirées au sort.

Quartier Gare

Collège habitants

Titulaires :

Christian Bedotti	Annie Haas
Michel Berthier	Micheline Maréchal
Jean Cosson	Georges Rémond
Yannick Diquelou	Véronique Salze
Maryline Georget	Véronique Tagliaferri

Suppléants : Anne-Marie Bussy, Nicolas Hutin, Gwénaél Kunstmann, Marie-Claude Lastrade, Daniel Roussaux

Collège associations, entreprises, professionnels :

commerçants relais :

Mme Labadille, Edenia
Samuel Dzialoszynski : fromager (marché)

Collège élus :

Françoise Savy
Patrick Sédard
Frédéric Péridon
Murielle Gotin

Quartier République

Collège habitants

Titulaires :

Richard Bayard Mbome	Claude Luttman
Guy Berthet	Jacqueline Machado
Francine Bonnard	Michèle Morin
Pierre Essoungou	Janine Piroit
Madeleine Godher	José Valéry
Joël-Yves Leconte	Sophie Vivien Yagoub
Yvon Leray	

Suppléants : Michel Baffie, Philippe Pultz, Philippe Radiguer, Patrick Vinot

Collège associations, entreprises, professionnels :

association :

ASL Combs La clairière : M. Alnet

entreprise :

2A Production : Gilles Alapetite.

commerçants relais :

Melle Bonnault, Fleuriste
Mme Ravel, Optic 2000

Collège élus :

Maria Fleury
Jacques Derré
Maryse Palich
Bernard Bailly
Frédéric André

Quartier du Vieux Pays

Collège habitants :

Titulaires

Julien Aristin	Jean-Albert Misseri
Sonia Benziane-Sajid	Franck Mugnié
Brigitte Bizaoui	Annie Peyret
Olivier Delacourt	Jean Semelyn
Laurent Quentin	Pierre Somers
Christine Janot	Mickaël Tahet
Daniel Lassiaille	

Collège associations, entreprises, professionnels :

association :

Syndicat Coopératif de la résidence Chardin : Bernard Raviart

commerçants relais :

M. Dechot, Gill Immobilier

Collège élus :

Gaëlle Rackelboom
Céline Eymard-Andry
Annick Nicolas,
Adeline Trutie de Vaucresson
Roger Zallio

Quartier du Bois l'Evêque

Collège habitants :

Titulaires :

Catherine Turquois	Véronique Lecomte
Odile Combes	Baya Lenoir
Jean-Hugues Gérard	Pascale Lepart
Patrick Girard	Denis Lyonnais
Laurence Gosse	François Verret
Jérôme Hebert	André Zamboni
Jean-Jacques Jusset	

Suppléants : Bernadette Derrouet, Eric Dumain, Jean-Marc Gaudin, Philippe Noé, Serge Noiret, Bertrand Roquel, Marie-Laure Vaché

Collège associations, entreprises, professionnels :

association :

AFUL du Bois Moreau : Joël Jezequel

commerçants relais :

M. Colson, Ecomarché

Collège élus :

Jacques Plantard
Dominique Vigneulle
Pierre Racine
Danielle Redstone
Philippe Sainsard

La confection d'un annuaire avec les coordonnées et les photos de vos représentants de quartier est actuellement à l'étude.

Renseignements : 01 64 13 16 10

Les premières réunions publiques des Conseils de quartier

- > **Quartier Gare :** jeudi 5 février à 19h30 à la maison des associations Beausoleil
- > **Quartier Prévert :** vendredi 6 février à 19h30 à la maison de quartier les Quincarnelles
- > **Quartier Vieux Pays :** jeudi 5 mars à 19h30 à la résidence les Roses
- > **Quartier Bois l'Evêque :** vendredi 6 mars à 19h30 à l'école le chêne
- > **Quartier République :** jeudi 19 mars à 19h30 au Château des Marronniers.

Quartier Prévert

Collège habitants :

Titulaires :

Yannick Barbier	Trinité Munoz-Lopez
El Hail Bouchaïb	Francine Nanse
Chantal Courtois	Carmen Pezzali
Michel Courtois	Eric Portron
Salah Fendri	Jacques Poty
Nathalie Moreau	

Collège associations, entreprises, professionnels :

entreprise :

BM Cleaning SARL : Pathy Ndendomo

commerçants relais :

M. Benneïan, MGM Chaussures
M. François, Mooving Coiffure

Collège élus :

Jean-Michel Guilbot
Claudine Declerck
Juliette Bredas
Marie-Martine Salles
Marie-Christine Barthés

● Vacances de printemps

Même pas encore sortis de l'hiver, les enfants peuvent déjà penser aux vacances de printemps grâce au service Enfance ! Quelle chance !

POUR CEUX QUI RESTERONT À COMBS-LA-VILLE durant les vacances de printemps, les accueils de loisirs vous permettront de remplir vos journées agréablement. Pour s'inscrire il faut être à jour du règlement de ses factures et avoir fait calculer son quotient familial à la régie de recettes municipale. Les familles - qui sont certaines de souhaiter utiliser le centre de loisirs aux vacances de printemps - doivent remplir au plus

vite le bulletin de pré-inscription disponible sur le site internet de Combs-la-Ville, dans les accueils de loisirs ou reçu dans les factures de janvier, puis le déposer avant le **samedi 21 mars 2009** au service Enfance ou dans la boîte aux lettres de la mairie (indiquée régie). Dès réception du bulletin, une facture est adressée à la famille précisant le centre de loisirs attribué et la date limite de paiement (à respecter). C'est seulement après récep-

tion du règlement que l'inscription est validée. Toute inscription non réglée à la date limite de paiement sera annulée sans préavis. Attention : le service de la régie de recettes municipale est fermé les quatre premiers jours ouvrés de chaque mois, pour pointage.

Renseignements : 01 64 13 16 80

	Au choix				Au choix		
Semaine 1	4 jours	ou	3 jours	Semaine 2	5 jours	ou	4 jours
du 14 au 17 avril 2009				du 20 au 24 avril 2009			

Pré-inscriptions aux accueils de loisirs : cochez les cases de votre choix

● Trait d'Union propose différentes activités



L'atelier poterie de Trait d'Union

LE CENTRE D'ACTIVITÉS SOCIALES TRAIT D'UNION propose un stage de poterie le mardi 17 février de 9h30 à 16h30. Cet atelier poterie permettra la réalisation d'un pied de lampe. Il est possible de prendre son repas sur place (chacun apporte un plat à partager). L'activité est ouverte uniquement aux adultes. La participation est de 6,30 euros par personne.

Une nouvelle permanence

À partir du mardi 10 février 2009 l'Association Départementale des Veuves et veufs de Seine-et-Marne (ADVC77) tiendra une permanence gratuite à Trait d'Union tous les deuxièmes mardis du mois de 14h30 à 16h30. L'association accueillera les veufs et veuves, afin de les informer, de les orienter et de les aider dans leurs premières démarches administratives. Moyennant une cotisation de 23 euros à l'année, l'association leur propose s'ils le désirent, des animations et une sortie par an.

Mardi-Gras

Venez fêter Mardi-Gras à la salle André Malraux avec Trait d'Union et la Halte-Jeux le 24 février 2009 de 19h à 22h45. Des maquillages pour les enfants seront réalisés et un concours de déguisement sur le thème du cinéma est organisé. Repas et spectacle dansant pour toutes

les familles. Les inscriptions sont obligatoires jusqu'au 11 février 2009. Tarif 1euro par personne avec une boisson (pour 3 personnes).

**Renseignements : 01 60 60 92 44
ou 01 60 60 65 11**



● Contingent communal : la mairie propose...

ON PARLE DE CONTINGENT COMMUNAL en matière de logement social mais cela ne signifie pas que la commune possède des logements sociaux qu'elle peut attribuer à loisir. En réalité il y a un total d'environ 1600 logements sociaux sur Combs-la-Ville mais il y a trois catégories d'intervenants dans ce domaine : les demandeurs, les réservataires et les attributaires. Les demandeurs peuvent retirer un dossier auprès du service Habitat de la mairie (ou sur www.combs-la-ville.fr) à condition d'être sous le plafond de ressources annuelles imposables fixé par l'Etat (pour connaître le plafond www.adil.fr), d'être en situation régulière sur le territoire et de renouveler sa demande chaque année. Le service enregistre la demande de logement social et la transmet au fichier départemental. L'inscription faite, le demandeur est détenteur d'un numéro départemental unique, servant au traitement et au suivi des dossiers. La demande est forte et les délais variables en fonction de la disponibilité du parc. Interviennent ensuite les réservataires comme par exemple la commune qui, sur les 1600 logements sociaux, dispose d'un contingent de réservation d'environ 15% soit 250 logements à peu près. Il y a également parmi les réservataires : la Préfecture (30%), le 1% logement (40%) pour lequel cotise toute entreprise de plus de 20 salariés, et les bailleurs

(15%). Lorsqu'un logement se libère, le bailleur prévient le réservataire concerné qui doit proposer trois candidats en respectant l'ordre chronologique du numéro unique départemental et l'urgence de la situation. Le bailleur réunit une commission d'attribution pour choisir l'un des trois candidats. Chaque bailleur détermine ses critères d'attribution en respectant le Code de la construction.

Pour multiplier ses chances

Chaque dossier déposé auprès de la commune est envoyé automatiquement à la préfecture. Pour multiplier ses chances il faut effectuer aussi une demande auprès des autres réservataires : les bailleurs (*cf. encart*) et demander à son employeur s'il cotise au 1% logement.

Liste des bailleurs à contacter

- > **AEDIFICAT** : 2/4 rue Grand Vaux
91360 Epinay-sur-Orge
Tél : 01.69.79.66.10
- > **Les Foyers de Seine-et-Marne**
234 allée de la gare 77350 Le Mée sur Seine
Tél : 01.60.68.03.81
- > **OPAC du Val-de-Marne**
81 rue du Pont de Créteil
94107 Saint-Maur des Fossés Cédex
Tél : 01.43.97.56.19
- > **OPH 77** : 2 rue Haute
77176 Savigny-le-Temple
Tél : 01.64.19.19.90
- > **Trois Moulins Habitat** : 60, rue des Meuniers 77950 Rubelles
Tél : 01.64.14.18.18

EN BREF

Serveur téléphonique hivernal

Le Conseil Général de Seine-et-Marne met en place un serveur téléphonique service hivernal grand public. Ce serveur gratuit pour les appels à partir d'un téléphone fixe, a pour vocation d'apporter un maximum d'informations sur les prévisions d'état des routes chaque jour pendant cet hiver.

Son numéro est le : 0 800 077 001

Thé dansant

Le prochain thé dansant organisé par le service Seniors aura lieu le mardi 17 février 2009 à la salle André Malraux à partir de 14h30 toujours en présence d'un taxi boy.

Attention : nouveaux tarifs 2009 : Combs-la-Villais : 7,10 euros et extérieurs : 12,50 euros.

Prochaine date : le 10 mars 2009

Renseignement : 01 64 13 45 20 / 28

Noces d'or de Madame et Monsieur Salson



Guy Geoffroy, député maire a célébré le 24 janvier, les noces d'or de monsieur et madame Salson. Le couple est marié depuis le 3 janvier 1959, il a eu deux enfants. Après une vie fort active, le couple installé rue du marché, coule des jours heureux entouré de ses enfants mais aussi ses quatre petits enfants.

● Une nouvelle secrétaire générale à la préfecture



PAR DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, en date du 23 octobre 2008 (J.O. du 25 octobre 2008), Madame Colette Desprez, Officier de l'Ordre national du mérite, est nommée Secrétaire Générale de la préfecture de Seine-et-Marne.

Débutant sa carrière professionnelle en 1974 en qualité d'Attachée de préfecture, Colette Desprez devient Directeur de préfecture en 1989. Dès 1990 elle est chargée des fonctions de Directeur du cabinet du Préfet de Tarn-et-Garonne, et devient, en 1992, Sous-Préfète de La Châtre (Indre). Titularisée Sous-Préfète en 1993, Colette Desprez est nommée Secrétaire Générale de la préfecture de la Creuse en 1994. En 1997 elle est détachée Administratrice civile au

Ministère de l'Intérieur et devient Chef du bureau des affaires générales des personnels de préfecture (DPFAS). En 1999 elle est intégrée dans le corps des Administrateurs civils, devient Secrétaire Générale de la préfecture de l'Eure en 2000, puis Sous-Préfète de Montargis (Loiret) en 2002. Depuis 2005, Sous-Préfète de Roanne (Loire), elle a officiellement pris ses fonctions le 17 novembre 2008 à la préfecture de Seine-et-Marne.

● Vacances d'hiver EPA-PAJ

Le service jeunesse proposera des activités du 14 au 28 février 2009 aux jeunes fréquentant l'espace pré-ados (EPA) et le pôle animation jeunes (PAJ)

Le PAJ propose des activités aux jeunes combs-la-villais âgés de 16 à 25 ans. Les activités prévues du 14 au 28 février sont ludiques (sorties paint ball, laser quest, bowling), culturelles (musée du Louvre-antiquités égyptiennes et Château de Vaux le Vicomte ou de Guénelon), sportives (futsal, multisports), diverses (boxe, danse hip hop et MIX (mixage de sons en vue d'animation DJ). Et le petit plus : soirée cinéma en partenariat avec le BIJ, projection d'un film sur le thème du sida suivi d'un débat le vendredi 20 février.

L'Espace Pré-Ados propose quant à lui des activités pour les 11-15 ans. Au programme outre les traditionnelles activités libres, sportives, ateliers cuisine ou manuels, sorties, soirées, séjour de ski en Haute-Savoie du 21 au 27 février, les jeunes ont la possibilité d'organiser des activités ou des sorties avec l'équipe d'animation. Deux temps forts sont prévus le vendredi 20 février à partir de midi, une raclette géante suivi d'un grand jeu collectif, intitulé « Qui veut sauver la Planète ? » (voir plus loin) et du lundi 23 au vendredi 27 février un stage de Graff dans le cadre du projet « Acteur

dans ma ville, grapheur dans la cité » qui doit permettre de réaliser deux fresques artistiques en graff qui serviront de signalétique pour identifier la maternelle et l'école élémentaire du groupe scolaire des Quincarnelles.

Qui veut sauver la planète?

L'Espace Pré-Ados met en place un projet d'animation sur le thème du développement durable. Le but est de réaliser une enquête avec un groupe de jeunes "reporters" sur le tri des déchets à Combs-la-Ville et de pointer le comportement des habitants par rapport à ce sujet. Les jeunes vont visiter le SIVOM (centre de traitement des déchets) et réaliser plusieurs interviews des personnels pour connaître plus précisément comment sont traités leurs déchets. L'objectif sera de collecter des informations pour permettre de déterminer le comportement des Combs-la-Villais en matière de tri et de déchets. Les interviews seront agrémentées d'images vidéo et de photos que nous mettrons ensuite en ligne sur le blog www.clic-la-ville.fr

EPA : 01 60 60 07 71 / 01 60 60 42 64
PAJ : 01 60 60 03 68

● Faire du théâtre un forum...

Avec le Théâtre de l'Opprimé, l'imagination sert à lutter contre les injustices. Grâce au "Théâtre Forum", les spectateurs peuvent devenir acteurs et tenter de modifier le cours de la scène, le cours des choses...



DEPUIS DÉBUT JANVIER 2009, un groupe de collégiens se réunit chaque mercredi de 13h30 à 15h30, au collège des Cités Unies. Ils participent à un atelier d'initiation au théâtre très particulier ! En effet, ils se sont lancés dans une aventure citoyenne tout à fait originale : ils vont réaliser un spectacle de "Théâtre Forum" qui va consister pour eux à mettre

en scène et à interpréter des situations d'injustices, de conflits. Le groupe aimerait aborder des thèmes comme le racisme, la violence, les discriminations sociales... Pour réaliser ce projet, les jeunes sont encadrés par Sylvain Rouillier responsable de l'Espace Pré-Ados (EPA) secondé par Alexia Adjeli, animatrice à l'EPA. Le groupe bénéficie également de l'intervention spécialisée de deux comédiens du Théâtre de l'Opprimé de Paris, Antonia Hayward et Léo Frati. Le spectacle final se jouera au mois de mai en "forum" devant les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} qui seront sollicités pour changer le "cours des choses" sur scène.

EPA : 01 60 60 07 71

EN BREF

Dispositif Chèques Loisirs

Le service jeunesse propose un nouveau dispositif consistant à rémunérer sous forme de "chèques loisirs" des jeunes ayant réalisé des petits travaux pour la commune. Ceci s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, qui ne travaillent pas régulièrement. Les travaux sont de toutes sortes : tractage et affichage, aides sur des manifestations municipales, tâches administratives etc. La rémunération est basée sur le smic horaire mais payée par chèques vacances (prestations d'hébergement, de restauration, de culture et loisirs et de transport) et chèques multi-enseignes (325 enseignes nationales accessibles). Nous recrutons aussi des jeunes scolarisés dans les deux lycées de la ville afin d'être les "correspondants" du service jeunesse. Leurs missions consistent à mieux faire connaître nos actions auprès de leurs collègues étudiants. Si vous êtes partant, renseignez-vous auprès de la direction Jeunesse. Les jeunes intéressés passeront un petit entretien d'embauche, pour les mineurs une autorisation parentale est obligatoire.

Renseignements 01 60 34 27 56

Prévention et secours civiques de niveau 1

Deux séances de formation auront lieu les lundi 23 et mardi 24 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au BIJ avec l'USDP 77 (association du SDIS 77) en direction des jeunes combs-la-villais âgés de 16 à 25 ans. Le nombre de places étant limité une sélection sera effectuée en fonction notamment des motivations. Une fiche d'inscription est à disposition au BIJ. La participation est de 5 euros. Pour plus d'infos allez sur www.clic-la-ville.fr.

Renseignements : 01 60 60 96 60

Pensez dès maintenant à vos vacances !

Avec l'opération Sac Ados, vous pouvez obtenir une aide financière pour partir en vacances en petit groupe (de 2 à 6 jeunes maximum), de façon autonome. Cette action s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, habitant la commune, ne travaillant pas régulièrement et n'ayant jamais bénéficié de cette aide. La marche à suivre est la suivante : vous prenez rendez-vous avec le service jeunesse (tout le groupe), vous nous présentez votre projet afin d'en vérifier la viabilité puis vous repartez avec un dossier à remplir. Nous nous revoyons plusieurs fois afin de le finaliser définitivement. Le pack Sac Ados est composé de 130 euros de chèques vacances et restauration, de deux assurances, d'un ticket téléphone et... d'un véritable sac de voyage. Un sac est attribué par jeune.

Si vous êtes plusieurs faites vos comptes !

Renseignement : 01 60 34 27 54 / 56

● Printemps des Poètes

Le Printemps des poètes 2009 sera véritablement orienté vers le livre d'artiste à Combs-la-Ville. Et les adultes comme les enfants s'y retrouveront.

Du 3 au 28 mars 2009 investissez les lieux de la médiathèque pour l'édition 2009 du Printemps des poètes. Les œuvres de l'artiste et auteur Philippe UG



Création autour d'un livre

seront présentées au public. Spécialiste de pop-up, l'artiste joue avec les références du livre d'enfant et de la bibliophilie pour créer des œuvres uniques à plusieurs niveaux de lecture. Les 7 et 14 mars après-midi, des ateliers de création de livres d'artistes en direction des jeunes et des adultes auront lieu à la médiathèque.

Le petit bestiaire littéraire

En parallèle durant toute cette période une exposition conçue par la galerie l'Art à la Page. L'exposition présente les originaux de Michelle Daufresne auteur illustratrice pour la jeunesse, peintre et plasticienne. Elle explore sans cesse de nou-

veaux territoires et matériaux. Des mains de l'artiste, en écorces ou copeaux de bois, quelques héros classiques bien connus, tels Poil de Carotte, d'Artagnan ou Cosette sont nés. Quelques extraits de textes de la littérature accompagneront ces portraits, véritables œuvres d'art brut. Une exposition à découvrir en famille.

Entrée libre aux horaires habituels d'ouverture.

Renseignements : 01 64 88 61 53



EN BREF

Passion rime avec collection



Le Salon des collectionneurs de Combs-la-Ville est devenu au fil des éditions, une véritable institution. Chaque troisième dimanche de janvier depuis plus de deux décennies, pas moins de 60 exposants, particuliers et professionnels, viennent de toute la région pour vendre et échanger leurs objets de collection à Combs-la-Ville. Cette année encore le succès était au rendez-vous de ces collectionneurs passionnés.

Le Piano dans tous ses états

Pour sa 5^{ème} édition, le *Piano dans tous ses états* propose un parcours autour de la musique américaine pour piano. Plusieurs concerts des élèves pianistes issus des différents conservatoires de Sénart sont organisés dans différentes villes. Ce dispositif, organisé conjointement par le San, le réseau des musiques et les communes permet à chaque élève participant de se produire plusieurs fois avec un même programme. Rendez-vous le mercredi 11 février à 19h au conservatoire de Combs-la-Ville, salle Traviata. Entrée libre.

Renseignements 01 64 88 77 00

Les Expositions de la Fresnaye

Renseignements :
01 60 34 27 62 / 65
Entrée libre



au Château de la Fresnaye, du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

Du 25 février au 15 mars 2009
< LA COLLECTION À TRAVERS LE TIMBRE

Détenteur d'une connaissance unique, le collectionneur est le premier conservateur de notre patrimoine culturel. C'est grâce à lui que certains objets réussissent à traverser les époques, devenant de précieux trésors, pour le plaisir des particuliers ou les recherches des plus grands historiens. Les philatélistes de l'Association Philatélique de Combs-la-Ville nous livrent leurs impressionnantes collections de timbres portant toutes sur le thème de la collection. Une occasion de découvrir des séries insolites de poupées, monnaies et d'objets en tous genres, se décliner au travers des timbres.

EXPO 25 février
15 mars 2009

De la passion des timbres...

La Fresnaye

...au plaisir des collections

In partenariat avec l'Association Philatélique de Combs-la-Ville

Vernissage vendredi 27 février à 18h

Entrée Libre

ouverture de mercredi au dimanche de 14h à 18h
Château de la Fresnaye, rue Lombarville
Renseignements : 01 64 88 61 53

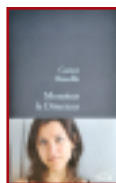
● Prix "Un Livre, une Commune" 2009



EMPRUNTEZ 7 PREMIERS ROMANS chez vos commerçants et prenez du plaisir à lire. Ensuite élevez le meilleur ouvrage paru en 2008 dans la catégorie premiers romans parmi ceux choisis par le comité de sélection. Voici les différents aspects de l'opération "Un livre... Une commune" qui se déroule de février à septembre 2009.

Les livres

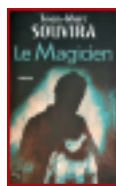
> Monsieur le Directeur / Carine Beauflis - Stock, 2008



> L'arbre d'ébène / Fadéla Hebbadj - Buchet Castel, 2008



> Le magicien / Jean-Marc Souvira - Fleuve Noir, 2008



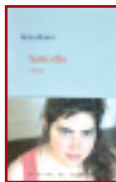
> Les saisons oubliées / Lucienne Chapé - Editions de l'Ecrivain, 2008



> Saint-Denis du bout du monde / Samuel Zaoui - Ed. de l'Aube, 2008



> Sans elle / Alma Brami - Mercure de France, 2008



> Vasilca / Marc Lepage - Galaade éditions, 2008



Les Cafés littéraires

> le jeudi 5 mars 2009 au bar restaurant Le Sommeville à 20h30 (43 rue Sommeville). Les auteurs présents seront connus ultérieurement par l'intermédiaire de www.combs-la-ville.fr

> jeudi 2 avril 2009 à 20h30 lieu à déterminer en présence de Lucienne Chapé pour *Les saisons oubliées* aux Editions de l'Ecrivain.

Renseignements : 01 64 88 61 53

Les commerçants participants

- > Bonnault Fleuriste, 35 av. de la République
- > CIC, 14 av. de Quincy
- > Edenia, 18 av. de Quincy
- > La Grange Fleurie, 33 rue Sommeville
- > Librairie Presse de la Fresnaye, 81 rue Sommeville
- > Mooving Coiffure, C. C. Pablo Picasso
- > Opticien Atol, 39, av. de la République
- > Optique 2000, 1 av. du Gal Leclerc
- > Pharmacie de la Gare, 14 av. de Quincy

Les conditions de participation

Pour emprunter le livre chez les commerçants vous devez indiquer dans un cahier spécialement prévu à cet effet, vos nom, adresse et numéro de téléphone, la date de retrait du livre. À la médiathèque vous pourrez emprunter les livres après inscription gratuite pour les Combs-la-Villais (sur présentation d'une pièce d'identité). Vous aurez trois semaines pour lire le livre et le rendre là où vous l'aviez retiré. Les commerçants participants sont facilement identifiables grâce au logo "Un livre, Une Commune" apposé sur leur vitrine, ainsi qu'à la médiathèque.

Renseignement : à la Direction de l'Animation Culturelle et Festive au 01 60 34 27 59 ou à la médiathèque au 01 64 88 61 53

EN BREF

Heure du conte

Rendez-vous devenu incontournable proposé par la médiathèque, l'heure du conte a lieu tous les mercredis à 11h. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Renseignements 01 64 88 61 53

Club lecture

La bibliothèque jeunesse propose un vendredi par mois, un échange autour du livre et de la lecture. Pour partager vos lectures, pour découvrir les nouveautés ou les grands classiques : rendez vous à partir de 17h30, salle de l'heure du conte (2^{ème} étage de la médiathèque).

Prochains rendez-vous :

> vendredi 6 février à 17h30

> vendredi 6 mars à 17h30

Renseignements 01 64 88 61 53

Journées du patrimoine

Dans le cadre des Journées du Patrimoine qui se dérouleront les 19 et 20 septembre prochains, la Direction de l'Animation Culturelle et Festive, en accord avec ses différents partenaires, souhaiterait mettre en valeur l'évolution de l'habitat combs-la-villais au cours du XX^{ème} siècle. Dans ce contexte, la commune est à la recherche de mobilier pour la reconstitution d'un intérieur **du début du XX^{ème} siècle.**

Si vous avez la chance de posséder un lit, une armoire, une coiffeuse, une table ou même des vêtements de cette période, et que vous souhaitez participer aux Journées du Patrimoine, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Renseignements 01 60 34 27 63

Avis aux usagers de la médiathèque de Combs-la-Ville, vous allez être ravis !

Avec l'année nouvelle, nous vous proposons de découvrir le tout nouveau fonds DVD (avec une petite centaine de titres), fraîchement constitué de documents axés sur l'univers musical. Vous pourrez y découvrir dans un registre rock entre autres, en son et en image la toute dernière tournée des Rolling Stones ou le groove et la prestance n'ont pas pris une ride après 40 ans de carrière.

La tournée acoustique et intimiste de David Gilmour enregistrée au Royal Festival Hall Concert de Londres en 2002, ainsi qu'un concert du regretté Jeff Buckley ou l'émotion et la voix de l'artiste disparu ne vous laissera pas indifférent.

Bien sûr, les amatrices ou amateurs de ballerines se ruent sur des ballets comme ceux chorégraphiés par Maurice Béjart, tandis que les amateurs de lyrisme apprécieront la performance de la soprano Renée Fleming dans « La Traviata » de Verdi.

Cependant nous n'avons pas oublié le rock et la chanson française, avec les concerts de Dyonisos, Johnny Hallyday, Jacques Brel, Barbara, Tryo, Mylène Farmer, Vanessa Paradis... Vous l'aurez compris, du concert rock au concert classique, en passant par l'opéra, la musique Jazz, la musique traditionnelle, la chanson française et la danse, la discothèque vous permet désormais de solliciter votre premier sens au travers de ce tout nouveau fonds.

Venez dès à présent emprunter des DVD, avec votre carte multimédia à jour de votre abonnement ou précipitez vous vite pour vous inscrire.

Renseignements : 01 64 88 61 53 / www.mediatheque-combs-la-ville.fr



Rugby : un nouveau président

Le 17 novembre 2008, Daniel Mangeot est devenu le nouveau président du Rugby Melun Combs Savigny 77 (RMCS 77). Passionné du ballon oval, il compte apporter au club un nouvel élan.



DANIEL MANGEOT EST LE NOUVEAU PRÉSIDENT du RMCS 77. Agé de 61 ans, il succède à Dominique Carrion qui a mis fin à ses fonctions de président à la fin de l'année 2008, car il avait déjà effectué deux mandats. Daniel Mangeot a donc été élu à l'unanimité par le nouveau conseil d'administration. Il a été joueur dès l'âge de 10 ans à Coulommiers puis il est devenu éducateur, avant d'être le secrétaire général du club. Il a également été vice-président de l'US Melun Rugby. Aujourd'hui, retraité, il devient le président d'un des plus gros clubs de rugby

d'Ile-de-France (le 3^e) puisqu'il compte 700 licenciés. Il est passionné par ce sport et veut donner de son temps au club qui bénéficie d'un gros potentiel. Alors, il mesure la lourdeur de sa tâche, il s'est fixé des objectifs ambitieux pour 2010. *"Le RMCS 77 est un grand club où il fait bon vivre. Si on veut des ambitions, il faut s'en donner les moyens. Il nous faut trouver de l'argent, des sponsors et je m'y attèle depuis la prise de mes nouvelles fonctions"* déclare Daniel Mangeot. Il souligne également l'importance des écoles de rugby, celle de Combs-la-Ville compte entre 130 et 150 enfants. L'encadrement, à la fois sérieux et sympathique accueille tous les enfants de 6 à 15 ans pour leur transmettre la passion de l'ovale. *"Chez les jeunes, il y a un gros potentiel, il était nécessaire pour moi de faire un état des lieux pour rencontrer tous ceux qui s'occupent de ce grand club. J'ai envie que le club avance, on peut lui donner une autre dimension vue sa localisation, la population et les entreprises que draine l'agglomération de Sénart et de Melun Val de Seine"*.

Renseignement : 06 30 24 68 73
Site Internet en cours de modification

EN BREF

Cross de Sénart

La 2^{ème} édition du cross de Sénart au Parc de la Borne Blanche ; une manifestation réussie...

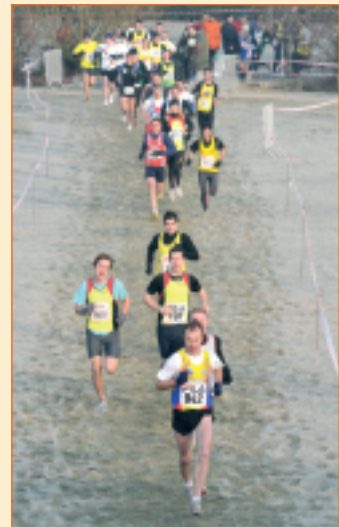
C'est par une belle matinée froide que près de 350 participants s'étaient donnés rendez-vous le 4 janvier 2009 sur le parc de la Borne Blanche pour y disputer pour la deuxième année consécutive le Cross de Sénart organisé par le CACV Athlétisme. À deux semaines des championnats départementaux, il était opportun de venir se tester sur un parcours très technique au sol gelé.

Bien sûr les clubs Seine-et-Marnais étaient venus en nombre mais le CA Montreuil avait aussi effectué le déplacement. C'est un peloton de plus de 100 Vétérans qui a ouvert la compétition et Jacq Germain de Marne-et-Gondoire Athlétisme remporte la victoire après un mano à mano avec Jean-Marie François de l'Athlé Sud 77. Ensuite les courses des plus jeunes catégories ont vu les victoires par équipe des athlètes filles et garçons du club local. Victoire également des Combs-la-Villais : Pierrick Dehan en juniors et de Sébastien Feret dans la catégorie espoirs.

Pour remercier les bénévoles qui ont largement contribué au succès de cette manifestation, les dirigeants du CACV Athlétisme les avaient conviés à partager ensemble un moment de convivialité autour d'un repas.

Prochain rendez-vous la course sur route le 14 juin 2009.

Renseignements
01 60 60 34 87
01 60 60 44 20



Marathon de Sénart 2009

La 11^e édition du Marathon de Sénart se déroulera le vendredi 1^{er} mai 2009. Pour les nombreux coureurs qui prendront le départ ce jour-là, le travail d'organisation est déjà en préparation. Et comme toujours pas de marathon sans bénévoles. Les bénévoles font partie intégrante de l'organisation, ils soutiennent les coureurs, certes différemment, mais tout autant que les spectateurs et les animations. Sur Combs-la-Ville, qui est ville d'arrivée, environ 200 bénévoles sont indispensables afin d'assurer le contrôle et la sécurité de la course.

Si vous souhaitez devenir bénévole appelez le 01 60 34 27 58

Nouveauté cette année, pour ses 10 ans, le marathon de Sénart ouvre l'épreuve aux fauteuils. Dans cette optique, l'organisation offrira aux participants handisport à fauteuil (hors handbike) leur inscription ainsi que l'hébergement dans le cadre du forfait confort.

Le site dédié au Marathon www.marathon-senart.com est ouvert ! Vous y trouverez entre autres, le plan du parcours, des photos, des vidéos, des infos pratiques. Les coureurs peuvent s'inscrire en ligne.

Tournoi de foot en salle

Le CACV Football organise les 28 février (catégorie Benjamins) et 1^{er} mars 2009 (pour les 13 ans) au gymnase Paloisel, un tournoi de futsal (ou foot en salle) de 9h à 18h30.

Renseignements : Secrétariat Général :
06 08 31 88 87, Fax 09 59 48 75 10,
E-mail : ca-combslaville@lpiff.fr
Site Internet : <http://cacvfoot.footeo.com>



Les élèves du collège les Cités Unies dans les tranchées !

Nous lançons un appel aux souvenirs afin d'enrichir le patrimoine de la forêt de Sénart. Les élèves de 3^{ème} du collège des Cités Unies de Combs-la-Ville sont allés le mardi 25 novembre avec leur professeur de sciences humaines, Nicolas Lefèvre, voir des vestiges de la guerre de 1914-1918 dans la forêt de Sénart. Jusqu'à ce jour, nous ne soupçonnions pas qu'il y avait des tranchées si proches de chez nous ! C'est Guillaume Bénaily, archéologue à l'Office Nationale des Forêts à la Faisanderie de Sénart, qui nous a accueillis. Cependant, le personnel de l'Office Nationale des Forêts n'est pas en mesure de nous expliquer à quoi servaient certains vestiges, plusieurs hypothèses sont émises mais, comment savoir la vérité ? Pour cela, nous avons besoin de vous, de vos photos, de vos lettres, de vos souvenirs ou de vos écrits sur cette période historique en rapport avec les tranchées de la forêt de Sénart. Par ailleurs nous vous suggérons de visiter la Faisanderie de Sénart, un lieu de rencontres et d'échanges, un centre d'éducation à l'environnement forestier, un parc de sculptures et aussi un point de départ pour de belles randonnées entre amis ou en famille dans la forêt de Sénart.

Si vous avez des informations, merci de contacter : Guillaume Bénaily - Office Nationale des Forêts à la Faisanderie de Sénart 91450 Etiolles / Tél. : 01.60.75.54.17 ou 01 60 75 13 64

Vous pouvez aussi nous laisser des informations au collège : Les élèves de 3^{ème} A - Collège Les Cités Unies 88, rue du Bois l'Evêque - 77380 Combs-la-Ville / Tél. : 01 60 60 42 45.

Scène nationale de Sénart

> **Théâtre les 10 et 11 février à 20h30 et le 12 février à 19h30 à la**

Coupole : La Coupure, Pierre Fourny, ALIS

Il est bon de rappeler que le théâtre est avant tout un jeu. La dernière création du groupe Alis, La Coupure, s'articule en trois volets. Tout d'abord une sorte de parcours fléché dans la ville où une image, répétée à l'infini, symbolise la thématique. Puis, une installation ludique présentant des

« mots-rébus » géants. Enfin, le spectacle-conférence avec jeux d'association entre les mots – la fameuse « poésie à 2 mi-mots » – toujours sur le même principe du rébus. Alis, comme à son habitude, redonne vie aux mots, en mêlant avec inventivité, son, sens et vue !

> **Danse le 12 février à 19h30 à la Rotonde : Namasya de Shantala Shivalingappa.**

Originnaire de Madras, Shantala Shivalingappa a travaillé avec les plus grands maîtres de son art et développé une carrière internationale. À l'image de son pays sublime, foisonnant et multiple, elle a imaginé ensuite Namasya, sorte de récitation dansé,

où l'interprète présente quatre soli différents. Oeuvrant dans le raffinement du geste, la précision du détail, modulant le temps, Shantala Shivalingappa danse des voyages intérieurs, créant un univers très particulier, à la croisée de la tradition et d'autres langages contemporains qui l'ont influencée.

> **Musiques à partir de 8 ans dans le cadre du festival Tintinnabule le 10 mars à 19h à la Rotonde et le 11 mars à 15h au centre de réadaptation de Coubert : Tara Fuki par Kapka Dorota Barova et Andrea Konstankiewiczova.**

Deux femmes originaires de Moravie, en République Tchèque, nous prennent par la main pour nous guider dans leur petit monde peuplé de violoncelles, de coccinelles et de princes amoureux. Prônant la poésie des rêves à la prétendue réalité du monde, Tara Fuki raconte des histoires en chantant, en Français, Polonais ou dans une langue imaginaire que seuls les enfants semblent comprendre. Un véritable bijou.



Renseignements 01 60 34 53 60

Message aux pupilles de la Nation

L'Association Nationale des Pupilles de la Nation, des orphelins de Guerre ou du Devoir recherche les pupilles de la Nation afin de les informer de leurs droits et les accompagner dans leurs démarches. Le décret du 27 juillet 2004 s'adresse aux enfants dont les parents ont été victimes « d'actes de barbarie » au cours de la guerre 39-45 ; une indemnisation peut leur être attribuée. Si vous pensez rentrer dans le cadre du décret cité, contactez l'association.

**Ch. Bachy 01 60 63 69 14
A-M Harczyński 01 64 41 73 43**

Les Bouts d'Chou

L'Association les Bouts d'Chou organise une réunion avec le syndicat de Coutry afin que vous puissiez vous renseigner et poser toutes vos questions (mensualisation, congés payés, année complète, année incomplète, calcul des impôts...) car trop d'assistantes maternelles ne connaissent pas la convention collective. La réunion aura lieu le 13 février à 20h30 à la maison du quartier le Soleil. Venez nombreuses.

Renseignements : 01 60 60 94 17

Synergie Combs

Toute l'équipe de Synergie vous souhaite une bonne année 2009 et remercie les généreux donateurs. Leur soutien nous a été d'une aide précieuse durant cet hiver rigoureux. Synergie a encore besoin de vêtements et de dons qui seront utilisés au mieux pour ceux qui en ont le plus besoin. Merci d'avance !

Tous les membres de l'association.

Renseignements : la Clavière

8 rue de Lieusaint.

Tél. : 01 60 60 13 83

ou 01 60 34 05 12 (madame Nicolas).

Club Féminin

La fête du club change...

Nous vous invitons à faire, dans une ambiance festive, un repas choucroute, animé par un orchestre bavarois de 18 musiciens "Les Pils Schnaps" le dimanche 1^{er} mars 2009 à 12h30 à la salle André Malraux. Au menu : kir et ses toasts chauds, choucroute garnie, vins d'Alsace, bière à discrétion, salade et munster, pâtisserie, café. Cette journée pleine de gaieté se poursuivra par un bal accompagné par un accordéoniste. Puis, notre célèbre tombola viendra ponctuer cette après-midi.

Attention : cette journée est ouverte à tous ceux qui voudraient faire la fête même s'ils ne sont pas membres du Club Féminin !

Tarifs : 40 euros.

Inscription avant le 20 février 2009 au 01 60 60 84 90.

Secours catholique

Merci à tous !



En effet, l'équipe des bénévoles du Secours Catholique tient à remercier les très nombreux Combs-la-villais qui régulièrement répondent présents notamment dans les campagnes de dons (collecte nationale de novembre 2008, 10 millions d'étoiles : les bougies de l'espérance de décembre 2008). Cette année encore les sommes recueillies sont en hausse, et l'ont été plus particulièrement lors du marché de Noël.

Toute l'équipe remercie aussi les associations caritatives de la commune avec lesquelles elle travaille en partenariat et tout particulièrement : **Synergie** (qui aide efficacement à financer le départ de familles en vacances), mais aussi les **Restaurants du Cœur et la Croix Rouge** (fête des enfants, soirée cabaret avec les familles accueillies, fête des associations de la Clavière, etc).

Toute l'équipe tient aussi à saluer **les autres bénévoles des associations et les professionnels du secteur social et le personnel communal**, qui nous aident à faire aboutir les demandes de ceux qui nous sollicitent.

Enfin un très grand **MERCI à tous ceux qui spontanément répondent présents** ponctuellement et spontanément

Don du sang

Faites un geste qui peut sauver des vies et peut-être la votre un jour : donnez votre sang. L'association des donneurs de sang bénévoles sera présente à l'Hôtel de ville le dimanche 1^{er} mars 2009 de 9h à 17h.

Rens. : 06 87 96 06 12

ment et qui font avancer la solidarité (exemples : chorale pour embellir les fêtes de Noël de personnes âgées isolées, visites auprès de personnes seules, transports de personnes handicapées, aides au devoir d'enfants en difficulté, dépannage et équipement de personnes en détresse...).

Dans un prochain article nous vous détaillerons nos projets 2009.

Actualités du Centre Equestre

Des travaux d'embellissement au centre équestre de Varennes-Jarcy.

Un début d'année est toujours l'occasion de prendre de bonnes résolutions. Alors pourquoi ne pas commencer en 2009 l'équitation au centre équestre de Varennes-Jarcy, partenaire de la commune de Combs-la-Ville depuis de nombreuses années ?

Des travaux d'embellissement ont été réalisés pour mieux vous accueillir : la cour a été complètement refaite pour permettre aux chevaux et aux cavaliers de cheminer plus confortablement et la carrière shetland a été agrandie.



Adrien Cagnat et Incroyable à l'entraînement.

Les cavaliers du centre ont encore brillé tout au long de l'année 2008 en particulier aux championnats de France

des Clubs et au Salon du Cheval de Paris où Adrien Cagnat s'est classé 2^{ème} avec Navire au concours de dressage inter-entreprises. Venez nombreux applaudir vos cavaliers aux prochaines compétitions sur place :

> le 1^{er} février concours de dressage inter-entreprises

> le 8 février concours de dressage amateurs

> le 15 mars concours de sauts d'obstacles inter-entreprises

> le 22 mars concours de dressage inter-entreprises

> le 29 mars concours d'attelage

L'entrée est libre et gratuite et c'est un lieu de promenade idéal au cœur de la réserve naturelle.

Centre équestre ASPTT - 44 rue Boïeldieu - 91480 Varennes-Jarcy
tél : 01 69 00 65 65

mail : centreequestre.varennes-jarcy@wanadoo.fr

site :

<http://equitation.varennes.pagespro-orange.fr>

Révosoleil

Le quatrième trimestre 2008 a permis à certains adhérents de Révosoleil de profiter des derniers soleils pour visiter l'Andalousie, avec ses villes riches en histoire.

Puis un repas suivi d'une projection sur le circuit Birmanie effectué en janvier 2008, nous a réunis pour évoquer l'année à venir qui sera, nous l'espérons, riche en voyages et en dépaysements.

Nous commencerons l'année 2009 en musique par un dîner lyrique le 22 janvier. Puis suivront, une escapade pour visiter la ville de Vienne en Autriche, une journée d'observation des oiseaux et nous proposerons un circuit Guatemala / Honduras... cela n'est qu'un aperçu de nos activités.

Renseignements www.revosoleil.com ou 01 60 60 53 19

MJC

Le samedi 7 mars 2009, de 10h à 18h, à la Ferme de Violette : journée porte ouverte des ateliers Modélisme naval et Poterie de la MJC.

Rens. : 01 60 60 76 98

On avance, mais encore de la propagande...

Le fait de ne pas augmenter les impôts n'est pas considéré comme un geste de solidarité par nos collègues de l'opposition, pas étonnant vu qu'ils ont proposé de les augmenter... Et en ce qui concerne le projet de la nouvelle piscine, qui requiert un travail approfondi, ils pensent qu'il se mène à bien d'un coup de cuillère à pot, heureusement qu'ils ne prennent pas de responsabilités décisionnaires... Tous nos projets sont étudiés avec minutie et pertinence par des personnes qualifiées et méticuleuses. Il paraît donc évident que l'aboutissement de nos études ne se fasse pas en un jour. Nous voulons le meilleur pour notre commune avec des décisions durables et profitant à tous !

Les conseils de quartiers sont maintenant formés, nous allons pouvoir travailler de façon encore plus proche de la population de notre ville. C'est une très bonne chose. Les équipes sont constituées de Combs-la-Villais, de conseillers municipaux de notre majorité mais aussi de... l'opposition. Cette diversité va nous permettre d'avancer encore plus dans le sens des habitants de notre commune, avec des dialogues constructifs.

Autour de Guy Geoffroy, les 27 élus de la majorité municipale.

21 828 habitants

Tel est le nombre d'habitants de notre commune selon le dernier recensement réalisé en 2006 et publié début 2009. Il est inférieur de 480 au recensement intermédiaire précédent. Le maire s'empare de ce léger recul pour expliquer que la politique d'urbanisation qu'il mène depuis 2005 n'a finalement pas produit autant de logements que cela et qu'il va la poursuivre au motif que nous n'aurions pas autant d'habitants que nous le pensions. Raisonement erroné. Le nombre d'habitants, qui n'est qu'une donnée statistique faite d'estimations, est secondaire. Ce que chacun vit au quotidien, et c'est là l'essentiel, c'est la saturation des équipements publics : restauration scolaire, centres de loisirs, gymnases, accueil de la petite enfance, etc. Ce sont des situations bien concrètes auxquelles de nombreuses familles sont régulièrement confrontées. Si nous sommes en désaccord avec cette politique de construction de

Mieux vivre à Combs

logements ici à Combs, c'est parce que cette politique engendre toujours plus d'investissements pour réaliser les équipements nécessaires à l'accueil des populations nouvelles. Or, les équipements actuels sont déjà insuffisants. Aucune place de crèche ni de centre de loisirs n'ont été créées depuis 1995. Il aurait été préférable de commencer par réaliser ces investissements plutôt que d'avoir engagé des dépenses inutiles dans la construction du stade R. Couderc. Enfin, le recensement publié en ce début d'année a été réalisé en 2006 c'est à dire bien avant que tous les chantiers qui se sont multipliés dans Combs depuis 2 ans, aient été livrés à leurs propriétaires.

P. Sainsard, B. Auzanneau, C. Torre, M. Gotin, R. Zallio, M.C. Barthès, F. André, M. Reuzé. www.mieuxvivreacombs.com

Principales délibérations du Conseil municipal du 26 janvier 2009. Prochain conseil municipal le 16 février 2009 à 20h

- Situation de régie de l'Espace Pré Ados - remise gracieuse à un régisseur
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à des associations locales
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- Avenant n°1 au marché n°2007-41 relatif à la mise à disposition d'un bâtiment industrialisé sur le stade Roger Couderc
- Classement dans le domaine public communal d'une partie de la parcelle cadastrée A n°2890 correspondant à l'avenue des Tilleuls et à sa contre-allée,
- Principe d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée A n°2890 située en limite de l'avenue des Tilleuls, dans la perspective d'y réaliser un équipement de petite enfance.
- Convention d'occupation temporaire du domaine public d'une partie du parvis de la gare au profit du SAN de Sénart, dans le cadre de la réhabilitation du parc relais de Combs-la-Ville.



Bon à savoir



Les nouvelles plaques d'immatriculation

LEUR MISE EN PLACE EST REPORTÉE. Finalement le ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, a annoncé le report au 15 avril 2009 du nouveau système d'immatriculation des véhicules, qui devait être mis en place à partir du 1^{er} janvier. Dans le cadre de cette réforme, les véhicules neufs recevront un nouveau numéro d'immatriculation composé d'une série de 7 caractères (2 lettres, 3 chiffres, 1 tiret, 3 chiffres, 1 tiret et 2 lettres). La nouvelle plaque, pourra faire apparaître, sur sa partie droite et sur un fond bleu, le numéro du département, surmonté du logo de la région dans laquelle est situé ce département. Le numéro d'immatriculation sera attribué définitivement au véhicule, de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction. Le propriétaire pourra faire immatriculer son véhicule partout en France, quel que soit son lieu de domicile, auprès d'un professionnel habilité (garagiste, concessionnaire, etc.) ou d'une préfecture. Mais, pour faire face à la crise que traverse actuellement le secteur automobile, le Comité des constructeurs français d'automobiles a demandé un report du nouveau système d'immatriculation qui rentrera donc en vigueur le 15 avril 2009.

Etat-civil

NAISSANCES :

ELÉNA ROBERT, NAÉMIE DELAIRE, ALICE VALENTE
BENOIT TECHER, BOURGEOIS-BOULAIN MATHIS,
MATTY BOUNADI, ORLANA LE QUELLEC, BASTIEN
DUROT, RAPHAEL POTIE, AIKY PELLERIN, ADAM
ABASSI, JIMMY SINGH, LIZANDRO DA ROCHA, LÉA
BOUTO-DELAPIERRE, ÉTHAN MACHADO, ANTOINE
ROUSSE

MARIAGES :

THAMEUR HADJ HASSEN ET EMBARKA ALI-ZAZOU

DÉCÈS :

JOSIANE DUMATS VEUVE RAS (75 ANS)
PIERRE BODESCOT (78 ANS)
ROGER LECHEVALIER (88 ANS)
JACQUELINE ROBINET VEUVE NICOTÉRA (86 ANS)
BERNARD REBILLON (82 ANS)
JACQUES LALOI (44 ANS)
HONORINE JEANNOT (29 ANS)
MARIA SGUERZI VEUVE CASTIGLIONI (92 ANS)
MADELEINE RISSEL VEUVE LEBLANC (90 ANS)

Le passeport biométrique

Afin de renforcer le lien entre les titres de voyage et leurs titulaires ainsi que pour améliorer la lutte contre la fraude, l'Union Européenne a décidé de se doter d'un passeport plus sûr : le passeport biométrique. D'ici juin 2009, deux mille mairies seront équipées de machines



Les photos et empreintes digitales numérisées seront insérées dans la puce des futurs passeports (Photo AFP)

< BIENVENUE À

• La poissonnerie

4 Place de l'An 2000

Activité : commerce de bouche

Début de l'activité : 27 janvier 2009

pour enregistrer les photos et empreintes digitales numérisées des futurs passeports biométriques.

> Quelle différence avec l'ancien passeport ?

Le passeport biométrique est, en théorie, infalsifiable. Une puce électronique contiendra tous les renseignements sur son détenteur. Il sera réalisé directement par une machine, en mairie. L'état civil, la photo d'identité et les empreintes digitales seront enregistrés, sous le contrôle de l'agent municipal habilité par la Préfecture.

> Quel intérêt pour les habitants ?

Plus besoin d'aller dans la mairie de son domicile pour demander son passeport biométrique. Les démarches pourront être effectuées dans n'importe quelle ville, dans tous les départements.



Informations mairie

Horaires d'ouverture :

8h45-11h45 / 14h-17h du
lundi au vendredi
8h45-11h45 le samedi

Adresse :

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

www.combs-la-ville.fr

Services de garde



Médecins Deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h) et les dimanches et jours fériés en l'absence de votre médecin traitant : Médecins d'Urgence 77 au **0 825 826 505** et SOS Médecins au **0 820 077 505**.

Pharmacies Les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines.

Bloc-notes février 2009

Transfert de la gestion des impôts locaux

Depuis le 12 janvier 2009, les centres des impôts de Melun-ville, Melun-extérieur et Sénart-Lieusaint prennent en charge la gestion de la fiscalité directe locale des locaux à usage d'habitation ou professionnel et des immeubles non bâtis.

Le Centre des Impôts Foncier de Melun reste compétent en matière de gestion de la fiscalité directe locale des locaux à usage commercial et industriel et pour les missions topographiques de l'ensemble des locaux. Le site Internet cadastre.gouv.fr propose la consultation et l'édition gratuite d'extraits A4 et A3 du plan cadastral.

Hôtel des finances Sénart-Lieusaint :
01 60 18 87 00